



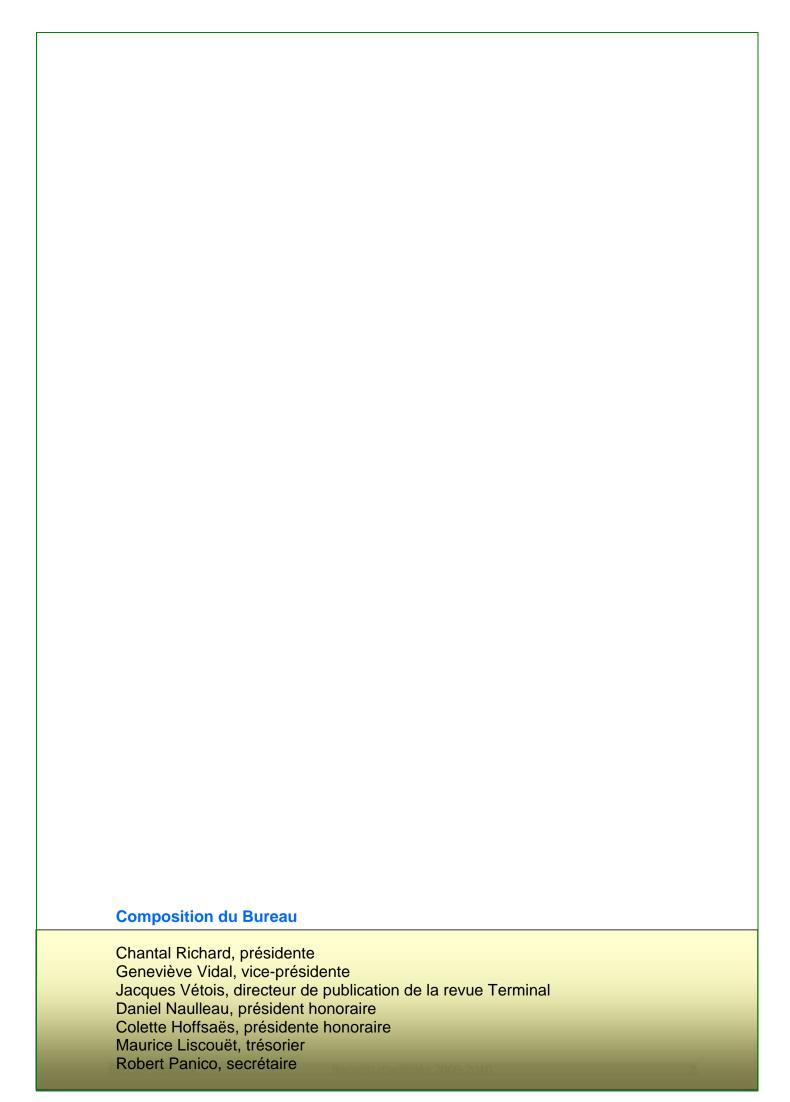
Journées d'étude, Interventions dans l'espace public, Revue Terminal, Prix du CREIS-Terminal, Colloque 2010...



CREIS-Terminal association Loi 1901

« L'informatique doit être au service de chaque citoyen... »

Article 1 de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés.



Edito

Fusion CREIS -Terminal

La nouvelle association CREIS-Terminal, fusion du CREIS et de l'association CIII-Terminal éditant la revue Terminal a vu le jour le 11 décembre 2009. Le principe du rapprochement entre les deux associations était acquis depuis la dernière assemblée générale du CREIS en 2008 et le comité de rédaction de Terminal s'était prononcé dans le même sens. L'assemblée générale du CREIS du 11 décembre 2009 a finalisé le processus entrepris en adoptant définitivement les nouveaux statuts qui serviront de base à la nouvelle entité.

Le CREIS est une association loi de 1901 créée en France en mars 1984, peu de temps après le vote de la loi informatique et libertés. Il s'est développé ensuite dans l'espace francophone et en Europe.

Au fil des années, il a réalisé des actions de sensibilisation aux conséquences sociales, économiques, politiques, juridiques, culturelles de l'informatisation de la société, auprès de publics variés (colloques, journées d'étude, rencontres-débats...); il a facilité les échanges pédagogiques autour du thème "Informatique et Société", et soutenu les travaux des jeunes chercheurs, en créant en 2001 le prix du CREIS.

Les relations du CREIS et de la revue Terminal datent des années 90, encouragées par des collaborations croisées. Nous nous sommes rencontrés en particulier sur les critiques du fichage (du projet Gamin à la carte d'identité « infalsifiable » de Charles Pasqua), sur l'analyse des « dégâts du progrès » induits par une informatisation incontrôlée. Citons quelques unes des initiatives prises en commun comme l'animation du séminaire « Informatique, Réseaux et Société » de 1999 à 2003, la participation au collectif DELIS (Droits et Libertés face à l'Informatisation de la Société), l'engagement dans le collectif « Non à Edvige ».



En 2004, le 13ème colloque CREIS/Terminal « Société de l'information, société du contrôle ? » qui entendait faire le bilan des 25 années d'informatisation, fut suivi en 2005 d'un numéro spécial de la revue « 25 ans de Terminal, 25 ans d'informatisation ». En 2008, le thème « La propriété intellectuelle emportée par le numérique » fit à la fois l'objet d'une journée d'études du CREIS et d'un dossier dans la revue (N° 102).

Dans la continuité, nous pouvons attendre du rapprochement CREIS-Terminal :

- une meilleure vigilance démocratique à l'heure où nous assistons à un renforcement de la surveillance des citoyens aussi bien de la part du pouvoir étatique que des grandes entreprises multinationales ;
- et une synergie entre les initiatives de l'association (colloques, journées d'études, prix CREIS) et les thèmes abordés dans la revue.

En 2010, CREIS-Terminal a organisé un colloque « Les libertés à l'épreuve de l'informatique. Fichage et contrôle social » et la revue publiera une partie des communications issues de cet événement.

http://www.lecreis.org/contact@lecreis.org

Journées d'étude

Des technologies de surveillance à l'école ?

vendredi 12 juin 2009, PARIS, Jussieu

Base élèves

François Nadiras, membre de la section de la LDH de Toulon On ne fiche pas les enfants!

Base élèves : qu'est-ce que c'est ? Où en est-on ? Quels problèmes ?

Vincent Fristot, Maître de conférences en électronique, ancien conseiller municipal écologiste de Grenoble

Base Elèves : Une entreprise irrégulière de fichage d'envergure nationale Recours en conseil d'Etat : Pourquoi? Les arguments retenus.

La biométrie à l'école

Xavier Guchet, maître de conférences en philosophie, Université de Paris Panthéon

Une approche anthropologique du corps « biométrisé ». Le cas de la biométrie scolaire

Le vote électronique à l'Université

Chantal Enquehard, Maître de Conférences en informatique, Université de Nantes Usage du vote électronique dans les universités françaises

La gouvernance d'internet

vendredi 11 décembre 2009, PARIS, Jussieu

La place de la société civile dans la gouvernance de l'internet...

Au travers de l'expérience de l'Internet Society (France, Europe, Monde)

Gérard Dantec, Vice-président ISOC France

Usages "alternatifs" des technologies pair-à-pair.

Francesca Musiani, doctorante, Centre de Sociologie de l'Innovation, Ecole des **Mines Paris**

Membre du conseil scientifique du projet Vox Internet, Auteure de "Cyberhandshakes", paru chez EuroEditions, Madrid, 2009

Penser la gouvernance de l'Internet Pouvoir et institutionnalisation de l'usage des TICS

Amar Lakel, CREIS, Université de Bordeaux



Et, à l'occasion de la remise du Prix du CREIS-Terminal 2009...

L'utilisation des licences Creative Commons

pour la diffusion par un intermédiaire contrat complémentaire et responsabilité

Mélanie Dulong de Rosnay, Institute for Information Law, University of Amsterdam Lauréate du Prix

terminal

Technologie de l'information, culture et société

Terminal est une revue de réflexion critique sur les mutations de la société à partir de la question des nouvelles technologies de l'information et du développement d'Internet.

Elle est co-éditée par les éditions L'Harmattan et l'association CREIS-Terminal sous la direction d'un comité de rédaction. Elle est dotée d'un Conseil scientifique pour mieux appréhender la réalité sociale des nouvelles technologies à travers le prisme de la réflexion scientifique et de la pratique sociale.

Un numéro double **Terminal 103-104** a été publié au cours de l'année 2009.



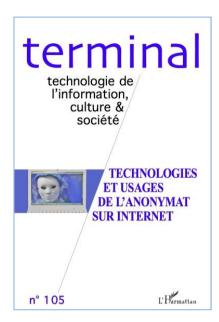
Thème 1 : Un nouvel activisme sur l'Internet ?

Depuis 25 ans, Terminal se fait l'écho de l'informatisation de la société et des combats visant à la libération et à l'indépendance des médias. Le Net est depuis ses débuts un champ considérable d'actions et d'affrontements au sujet des libertés en matière de création et d'utilisation de l'information. A l'heure actuelle, l'activisme appuyé sur les réseaux s'est à la fois assagi et démultiplié. Il songe moins à détruire le système qu'à constituer des alternatives crédibles au capitalisme dominant. Sa visée est pédagogique (apprendre à pratiquer et à s'autogérer), économique (construire des modèles post-marchands), technique (se réapproprier les outils numériques), écologique (respecter l'environnement), politique (échapper à l'emprise des Etats et des partis), culturelle (vivre autrement). Le dossier que publie Terminal évoque l'ébauche de cette tendance, certainement appelée à de multiples évolutions.

Thème 2 : Les NTIC et le développement durable

Nous savons maintenant que les bases matérielles de notre civilisation ne seront plus assurées à moyen terme si nous poursuivons le développement actuel basé sur une consommation de toujours plus de ressources en énergie et matière première. Face à la crise économique actuelle et devant le risque climatique qui s'intensifie, la notion de développement durable semble une réponse qui fait l'unanimité des responsables politiques et économiques. Pressés de préciser d'une manière plus concrète leurs propositions, beaucoup ajoutent : « Grâce à la croissance verte soutenue par les NTIC ».

Les NTIC ont-ils quelque chose de spécifique à apporter au développement durable ? Seront-elles au coeur des nouveaux dispositifs qui naîtront de cette crise ou resteront-elles un facteur d'habillage de technologies anciennes ou modernes revisitées ? Leur généralisation apportera-telle les gains d'efficacité promis ? Les deux articles de la rubrique Stratégie de ce numéro ouvrent un débat de fond qui doit prendre une ampleur croissante dans le contexte économique, social et politique qui est le nôtre. Terminal se devait d'ouvrir ses colonnes à ces premières contributions.



L'anonymat à l'heure de l'Internet

Numéro 105

Vivre en société débute par recevoir d'elle un nom, son nom, et de par cet acte fondateur, devenir une personne à part entière, circuler parmi les autres, échanger... La société est en cela le lieu du nom, de la nomination, et le pacte citoyen qui en découle ne saurait durablement se satisfaire de liens anonymes. L'anonymat a contrario est la qualité de ce qui est sans nom ou sans renommée, d'une action non signée, d'un acte sans auteur. Sans auteur repérable, identifiable. C'est-à-dire hors d'atteinte, (...)

Adresse postale: 24 rue de la Chine 75020 Paris

Email: redaction@revue-terminal.org
Site Web: http://www.revue-terminal.org

Colloque 2010

Les libertés à l'épreuve de l'informatique : Fichage et contrôle social

15^{ème} Colloque international CREIS-TERMINAL, PARIS, 10 et 11 juin 2010 Félix Paoletti, directeur scientifique du colloque

Jeudi 10 juin 2010

10h: Accueil

10h30: Introduction, Félix Paoletti, directeur scientifique du colloque.

- **10h45-11h45**: Conférence inaugurale, Stéfano Rodota, Université "La Sapienza" Roma, président du Comité scientifique de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union Européenne. Ancien Président du Groupe européen et de la Commission italienne pour la protection des données, Italie
- **11h45-12h15**: Le contrôle social à l'heure d'Internet, des radiocommunications et du marketing : du fichage ciblé des individus au traçage continu des agissements, Dominique Carré, LabSic-MSH Paris-Nord, Robert Panico, IUT de Valence, associé au LabSic.
- **14h-14h30**: Le passe Navigo anonyme revisité, Michel Arnaud, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Centre de Recherche en Information spécialisée et en médiation des Savoirs (CRIS).
- **14h30-15h**: Critique de la notion de « contrôle » : le cas de l'informatisation de la billetterie dans les transports publics urbains, Julien Mattern, Université Paris Ouest La Défense, Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris(CRESPPA-GTM).
- **15h-15h30**: L'intrusion de Google dans la vie privée au coeur des stratégies du capitalisme ? Eric George, Université du Québec à Montréal (UQAM), Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS), Québec, Canada.
- 16h-16h45: Conférence, Surveiller sans punir, Alain Weber, Avocat, membre de la LDH.
- **16h45-17h30:** Gouverner l'infiniment petit, Christian Papilloud, Université de Caen Basse-Normandie, UFR des Sciences de l'Homme, département de Sociologie.

Vendredi 11 juin 2010

- **9h-9h30**: Les *réseaux sociaux menacent-ils nos libertés individuelles ?* , David Fayon, Expert NTIC et directeur de projets Systèmes d'Information.
- **9h30-10h:** La vie privée à l'épreuve de la surexposition de soi sur Internet Facebook ou la tyrannie de la visibilité, Yannick Estienne, Ecole supérieure de journalisme (ESJ), Lille.
- **10h-10h30**: Vie privée, espace public et réseaux sociaux numériques, André Mondoux, Université du Québec à Montréal (UQAM), Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS), Québec, Canada.
- **11h-11h30**: Informatique et travail social quand les textes mettent à l'épreuve les ordinateurs, Eric Carton, Université Nice Sophia Antipolis, Informations, Milieux, Médias, Médiations (I3M).
- **11h30-12h**: Controverses autour de l'échange électronique de données médicales: la question de l'identifiant du patient, Véronique Dumont, Facultés Universitaires Notre-dame de la Paix, Belgique et Centre de Recherche Public Henri Tudor, Luxembourg.
- **12h-12h30**: Les fichiers de police : une catégorie juridique incertaine ?, David Larbre, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Centre de Recherches et d'Etudes sur les Droits Fondamentaux (CREDOF).
- **14h-15h**: Conférence, *L'informatique aux frontières: l'oeil de Sauron*, Jean-Jacques Lavenue, Université Lille2, Centre d'Études et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS).
- **15h-16h30**: Débat conclusif avec tous les intervenants, les membres du comité de programme... et la salle.

Prix du CREIS-Terminal 2009

Mélanie Dulong de Rosnay, *Lauréate du Prix 2009* Pour sa thèse de doctorat de droit,

La mise disposition des œuvres et des informations sur les réseaux :

régulation juridique et régulation technique



Chantal Richard et la lauréate 2009

Les deux autres candidats classés sont :

Gersende Blanchard (2^{ème})

Pour sa thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, La communication politique partisane sur Internet : des pratiques et des stratégies nouvelles ? "

Antonio A. Casilli (3^{ème} place) Pour sa thèse de doctorat de Sociologie, Les mythes de régénération dans la cyberculture le corps et ses utopies



Chantal Richard entourée des deux candidats classés

Communication et actions dans l'espace public

Contribution du CREIS-Terminal à la proposition de loi relative aux fichiers de police. D. Batho, J-A. Bénisti , 6 juin 2009

Contribution du CREIS-Terminal au collectif « Non à Edvige », 2009 Rédaction de fiches de vulgarisation : Edvige2, finalité, interconnexion, loi I&L, NIR, STIC.

I&S au lycée

Dans le cadre de la réforme des lycées, le CREIS a proposé un contenu I&S pour le module « Informatique et Société numérique», 2009

Participation avec le mouvement UTOPIA à la réunion publique consacrée au plan de vidéo protection pour Paris (PVPP), avec la participation de M. Renaud Vedel, directeur adjoint du cabinet de Monsieur le Préfet de Police, chargé des relations avec la Ville de Paris, 16/12/2009

Propositions et recommandations apportées lors du débat conclusif du 15 ème Colloque CREIS-Terminal

Les libertés à l'épreuve de l'informatique : fichage et contrôle social Paris, les 10 et 11 juin 2010

Réponse à la consultation en ligne sur la COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS «Une approche globale de la protection des données à caractère personnel dans l'Union européenne», 4/11/2010

Réponse CREIS-Terminal : Pour une meilleure protection des libertés et des droits des personnes dans l'UE, décembre 2010

Signature de pétitions

Déclaration de Madrid de la société civile pour des standards mondiaux de protection des données personnelles et de la vie privée.

Novembre 2009

Contre les nouveaux fichiers EDVIGE, je signe toujours ! Nouvelle pétition du Collectif « Non à EDVIGE ». Novembre 2009

Adhérer, s'abonner...

BULLETIN D'ADHESION à l'association CREIS-Terminal

Nom et Prénom Titre / Fonction	Je souhaite adhérer au CREIS en acceptant ses statuts et son règlement intérieur adhésion du 1er Janvier au 31 Décembre de l'année en cours	Je joins un chèque d'un montant de Euros établi à l'ordre du CREIS Je joins un bon de commande d'un montant de
Adresse personnelle	□ Adhésion étudiant5 €□ Adhésion individuelle un an 20 €	Eurosétabli à l'ordre du CREIS
Téléphone Télécopie Adresse professionnelle :	 □ Adhésion individuelle deux ans 30 € □ Adhésion organisme un an 40 € □ Adhésion organisme deux ans 70 € 	Veuillez m'adresser une facture à cette adresse
Téléphone : Télécopie : Mél :	Bulletin à retourner au : Maurice Liscouët, <i>trésorier</i> CREIS-Terminal 20 rue des Iris 44980 Sainte-Luce-sur-Loire	Date:/

BULLETIN D'ABONNEMENT à la revue TERMINAL

Pour recevoir TERMINAL trimestriel, je prends un abonnement « 4 numéros » Abonnement individuel : Abonnement institutionnel : tarifs valables pour la France et l'étranger	46 € 72 €	
NomAdresse		
À retourner à : Service abonnement L'Harmattan, 5 rue de l'Ecole Polytechnique F-7 Tél. : (+33) 01 40 46 79 20	5005 Paris	